

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE VASSIVIERE

-----  
**(Haute-Vienne)**  
-----

## **Délibération**

L'an deux mil quatorze, le 25 septembre à 18h30, le Bureau de la Communauté de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni à la Mairie d'Eymoutiers.

**Nombre de délégués en exercice : 17**

**Date de convocation du Bureau : 18 septembre 2014**

**Présents ayant droit de vote** : FAYE Jean-Pierre, BAUDEMONT Dominique, BIDAUD Jean-Michel, CHADELAUD Michel, GANE Isabelle, LACOUTURIERE Michel, MENUCELLI Thierry, MUZETTE Thierry, POURCHET Pierre, SERRU Marie-Claire.

**Excusés**: CAMBOU Stéphane, DOLLEY Alain, LENOBLE Monique, PLAZANET Mélanie, PERIGAUD Chantal.

**Présent sans droit de vote** : CLUZEL Michelle.

**Absents** : GARDELLE Bruno, PERDUCAT Daniel.

-----  
**Dossiers CDDI** :

### **Réfection du système de chauffage de la piscine communautaire**

Les installations de chauffage de l'eau de la piscine communautaire apparaissent aujourd'hui comme obsolètes et « énergivores ». En effet, depuis quelques saisons de nombreuses et lourdes réparations sont nécessaires et coûteuses. De plus, ce système a un coût de revient assez important et pourrait être amélioré.

Le Conseil Communautaire du 10 juillet 2014 a décidé à l'unanimité de missionner le cabinet d'études « Serge GERALD » pour une étude dans le cadre de l'amélioration des installations de chauffage de l'eau des bassins de la piscine communautaire pour un coût de 1280€ HT (missions DIAG/APS/APD/PRO).

Le bureau d'étude a remis son avant projet sommaire, le montant de l'opération est détaillé comme ce qui suit (en € ht):

- pompe à chaleur : 49 000€
- réseau de distribution : 8200€
- châssis support métallique : 7500€
- électricité : 5500€
- écran acoustique : 5000€

TOTAL : 75 200€ HT soit 90 240€ TTC.

**Le Bureau Communautaire décide à l'unanimité :**

- **D'autoriser le Président à inscrire ce projet dans le cadre des CDDI et de demander une subvention auprès du Conseil Général de la Haute Vienne dans ce cadre.**

**Fait à Eymoutiers  
Le 29 septembre 2014  
Le Président**